



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la Municipalité

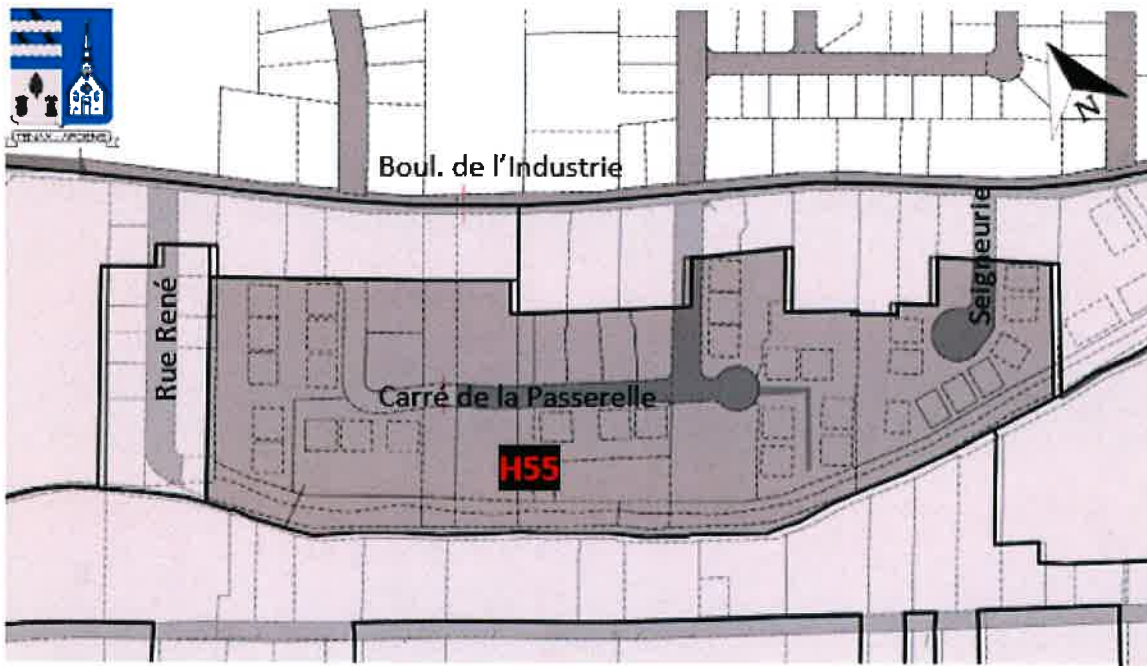
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 606-01-2023

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 21 août 2023, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 606-01-2023 modifiant le règlement de zonage 606-2023 afin de modifier la zone H55 pour autoriser les habitations multifamiliales isolées de 16 logements maximum.

Description de la zone visée

Cette modification touche les immeubles situés dans la zone H55 de la Municipalité.



LEGENDE



Zone visée



Zones contiguës



Délimitation du zonage

Approbation référendaire

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Consultation publique

1. Document explicatif

Un document explicatif et le projet de règlement sont rendus disponibles sur le site Internet de la Municipalité au <https://saintpaul.quebec/> et à la mairie située au 10, chemin Delangis, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture.

2. Assemblée publique

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 septembre 2023 à 19 h 15 à la mairie de Saint-Paul situé au 10, chemin Delangis à Saint-Paul. Lors de cette assemblée publique de consultation, il sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption et seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-TROISIÈME jour du mois d'AOÛT deux mille vingt-trois.

Directrice général et greffière-trésorière par intérim

M^{me} Marie-Pier Goudreau